Parcours d'Excellence Sportive

2013-2016

Fédération Française de Tennis de Table

Direction Technique Nationale

Décembre 2013

Présentation du P.E.S de la FF de Tennis de Table

Préambule

Le fondement du Parcours d'Excellence Sportive (PES) pour la période 2013/2017 est l'instruction du 17 mai 2013 ; elle définit les incontournables devant permettre à chaque fédération d'élaborer une stratégie au bénéfice de la performance sportive.

Au niveau de la méthode un groupe de travail regroupant des techniciens (CTS et cadres privés) ainsi que le Vice-Président de la FFTT en charge du haut niveau a été constitué, sous la conduite du DTN.

Les travaux du groupe « PES FFTT » se sont appuyés, dans un premier temps, sur le bilan de l'olympiade précédente.

.

Il doit mettre en évidence :

- les parcours,
- les structures : les pôles et leur cahier des charges,
- les outils : les listes et les aides personnalisées.

La direction des sports (MSJEPVA) souhaite un resserrement des listes et des structures, un fléchage des aides au profit des meilleurs.

Evolution du PES durant l'olympiade 2009/2013 **:**

- Des parcours régionaux identifiés
- Ouverture du Pôle Espoirs de Reims (septembre 2011)
- Ouverture de la SA de Tours (utilisant le plateau technique du centre de formation du club de foot ; septembre 2012)
- Elargissement du recrutement féminin à l'INSEP (rentrée 2013)
- Mise en sommeil du Pôle Espoirs du Nord Pas-de-Calais, des Pôles France de Talence et Nancy (septembre 2013)

LE PROJET HAUT NIVEAU 2013-2020

En termes d'objectifs, l'ambition est :

- d'être présent sur les podiums européens en garçons d'ici deux ans, et mondiaux à l'horizon 2020,
- de sélectionner une équipe masculine aux JO de Rio,
- de s'approcher des meilleures équipes européennes chez les filles en travaillant à la formation d'un groupe de jeunes joueuses.

Nous viserons à être présents et performants aussi bien sur les compétitions individuelles, en simples et en doubles, que par équipe.
Il nous faut continuer à travailler sur les valeurs individuelles, indispensables pour le haut niveau, tout en créant les conditions d'un véritable travail collectif qui s'appuiera sur l'émulation, la concurrence et l'entraide entre nos pongistes.

Le haut niveau senior doit être l'aboutissement de toute la stratégie de la formation des compétiteurs et compétitrices. Les résultats chez les jeunes doivent constituer un encouragement mais surtout ne pas constituer un aboutissement. Le haut niveau commence en senior. Toutes les étapes préalables, entrainement et compétitions, ne doivent être considérées que comme des étapes de préparation.

En termes de moyens :

- Développer l'ouverture de l'Insep à l'international, offrir les partenaires d'entraînement adéquats, s'ouvrir à l'Asie et profiter de leur volonté d'aider les meilleurs européens à leur résister.

- Pérenniser la formation des jeunes joueurs, axe fort des deux dernières olympiades, tout en évitant une pré-professionnalisation précoce, en accentuant la formation générale progressive, en évaluant mieux la nécessité de l'individualisation systématique, même si celle-ci est souvent nécessaire dans la programmation de l'entraînement.

- Renouveler l'encadrement, surtout dans les missions d'entraînement de l'élite. La génération des joueurs de classe mondiale des années 90-2000, devrait à terme prendre le relais, posant quand même le problème de leur intégration statutaire. Il faudra parallèlement créer l'émergence de jeunes entraîneurs issus des structures fédérales performantes et des clubs formateurs, en les intégrant progressivement aux responsabilités sur les jeunes catégories des équipes de France. Il est nécessaire de travailler sur la formation de nos entraineurs de haut niveau en associant le plus possible les entraineurs formateurs dans le PES fédéral.

- Concernant les jeunes filles, il faut créer l'identité et la dynamique menant vers le Haut Niveau, en renforçant le regroupement des meilleures sur l'Insep, puis en créant durant la future olympiade un centre permanent d'entraînement sur la catégorie des Minimes 2 à juniors1.

- Concernant les garçons, créer une nouvelle identité pour la structure associée de TOURS, et une structure qui permette un entrainement de qualité pour les garçons formés à Nantes, mais dont le niveau ne permet pas encore l'intégration à l'INSEP. Il est proposé de positionner cette structure sur Nantes.

- Renforcer le suivi socio professionnel après le bac pour les sportifs désireux de préparer un avenir professionnel, soit une reconversion dans le tennis de table, soit dans d'autres univers professionnels.

Les principes du PES

Le PES de la FFTT, dans sa nouvelle conception n'est en place réellement que depuis 3 saisons. Aussi, chacun s'accorde à penser qu'il n'a pas complètement produit ses effets. Il nous apparait donc nécessaire de maintenir certains de ses principes à l'identique. Quelques éléments nous paraissent importants :

- 2 logiques : individualisation des parcours et intégration des « structures »
- et 4 principes :
  - création d'un « parcours intégré » du recrutement des 4 – 7 ans (« babyping », Premier Pas Pongiste avec accueil spécifique, qualité pédagogique, travail des fondamentaux adaptés à cette classe d'âge) à la formation (jeunes, haut niveau, performance) en passant par la détection (sélection & suivi individualisé qualitatif),
  - passage d'une stratégie basée sur le fonctionnement de structures (Pôles France et Pôles Espoirs) à un fonctionnement centré sur l'individu (organisé autour de l'Excellence donc favorisant le passage accéléré des étapes selon les compétences du sportif) marqué par la diminution du nombre de sportifs suivis, l'encadrement de qualité : entraîneurs compétents et formés (référentiel : la route du haut niveau dont la refonte est envisagée) donc un meilleur ratio au niveau du couple entraîneur / entraînés,
  - passage d'une stratégie de centralisation (pôles France) à une stratégie d'intégration (création d'un réseau « d'outils » ; pôles, clubs, actions mutualisées des ligues et comités départementaux) qui permette de construire des parcours pour les sportifs. A cet effet la DTN demandera à l'ensemble des Ligues de définir leur propre stratégie régionale en fonction de leur spécificité territoriale (recrutement, détection, formation, structures d'appui répondant au cahier des charges),
  - passage d'une stratégie basée sur les âges à une stratégie basée sur le niveau devant déboucher sur la création d'équipes autour de chaque sportif, pour créer la combativité et la différence (lutter contre une formation uniformisée)

LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

En amont du PES, la première étape consiste dans le recrutement d'un public très jeune (4 à 7 ans) : cette action intégrée dans le plan de développement fédéral fait l'objet d'un travail très important afin de créer une pratique et un accueil adaptés à cette population très jeune.

Les Clubs et les Comités départementaux sont principalement sollicités pour cette 1ère marche. Mise en place d'actions de proximité, en utilisant le « Baby Ping ».
Une formation spécifique est proposée aux entraîneurs et éducateurs inscrits dans cette démarche.

Le « Parcours » se décompose en deux phases :

- **L'accès à la pratique compétitive**
- **Le PES proprement dit**

ACCES A LA PRATIQUE COMPETITIVE (ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU)

DETECTION 8/11ANS

Elle débute sous la forme d'un programme de recherche de talents : en place depuis 2002 ce programme permet d'identifier les athlètes qui vont intégrer la « route du Haut Niveau ».
Construit du niveau local au niveau national en passant par les échelons départementaux, régionaux et interrégionaux ce programme permet de rassembler entre 3000 et 3 500 pongistes pour aboutir à une sélection très ciblée (15 à 30 joueurs) en fin de cycle.

Le programme national de Détection (préparation à l'entraînement) s'articule autour des principes suivants :

- Individualisation des programmes de préparation,
- Intégration de l'entraîneur dans le programme,
- Intégration du suivi scolaire,
- Formation continue des cadres,
- Rassemblements nationaux réguliers avec présence obligatoire des entraîneurs,
- Utilisation d'événements Internationaux sur le territoire pour organiser des stages.

L'évaluation des athlètes est établie d'une part sur les résultats des premières compétitions qui leur sont réservées et d'autre part sur des critères spécifiques élaborés par la DTN.

L'opération est pilotée par la Direction Technique Nationale sous la conduite du responsable national de détection, s'appuyant sur les entraîneurs de clubs et sur un collectif de cadres couvrant les 6 zones techniques.

Le cahier des charges de l'entraînement est bâti autour d'un entraînement individuel quotidien et de stages. Les structures utilisées sont :

- Les clubs d'appartenance,
- Des clubs voisins en fonction des besoins et des capacités du club d'appartenance,
- Les Pôles Espoirs,
- Les Pôles France et les CREPS pour les stages.

Afin de conforter cette politique et s'assurer que les efforts de formation ne se limitent pas au seul collectif détection, il est demandé à chaque ligue de mettre en place une stratégie de suivi de ses pongistes détectés afin de créer un groupe régional.

Chaque ligue proposera son modèle de fonctionnement.
La validation de cette stratégie régionale sera faite par la DTN.

LE PARCOURS d'EXCELLENCE SPORTIVE porte sur 3 effectifs :

- **Performance Jeunes**
- **Formation Haut Niveau**
- **Préparation Performance**

PERFORMANCE JEUNES 12/15 ANS

Le groupe "performance jeunes" :

Formé par les joueurs et joueuses de 12 à 15 ans, il s'articule autour des principes suivants :

- Mise en place de programmes individuels, les joueurs s'engagent sur un programme annuel.
- Mise en place et accompagnement global du projet sur l'ensemble du parcours.

  - Lien avec les entraîneurs (anciens et actuels)
  - Définition d'un cahier de charges de l'entraînement (volume, savoir-faire, type d'entraînement)
  - Contrôle du planning (entraînement, compétitions, repos) en partenariat avec le club.
  - Intégration du suivi scolaire (contacts avec l'école et les parents pour la mise en place d'une stratégie d'anticipation sur les absences notamment).
  - Rassemblements nationaux réguliers.
  - Évaluation basée sur les marqueurs décrits par la DTN.
  - Évaluation par rapport au meilleur niveau international (compétitions, stages).
  - Formation continue des cadres.
  - Pédagogie permanente autour des principes de base du Tennis de Table.
  - Information permanente sur la réalité de la haute compétition.

Pour ce groupe de pongistes, le suivi s'effectue donc en pôles pour la grande majorité et en clubs pour les autres, avec l'organisation régulière de stages nationaux.

Par ailleurs, ce système reste ouvert afin de d'intégrer éventuellement des athlètes présentant des parcours différents.

Pour tenir compte de l'évolution des meilleurs pongistes mondiaux et des niveaux à atteindre pour les catégories, des seuils « minimas » de performance sont fixés en fin de cycle:

- Performance Jeunes (12-15 ans) Classements européens cadets : Top 30 pour les filles, Top 20 pour les garçons les deux premières années.

Compte tenu des spécificités évoquées dans la différenciation des Parcours Masculins et Féminins, des modèles distincts sont établis :

MODELE POUR LES GARÇONS

Il s'appuiera sur les structures suivantes :

- **des Pôles espoirs et des clubs supports rassemblant les caractéristiques suivantes :**

  → Présence de partenaires d'entraînement dont le niveau et le nombre sont adaptés à la population d'athlètes du groupe (joueurs classés dans les 150 premiers français),
  → Présence d'un entraîneur dont la compétence est validée par la FFTT,
  → Conditions d'entraînement conformes,
  → Hébergement,
  → Possibilité de mettre en place le suivi scolaire (salles, connexion Internet).

L'objectif est, à terme, de compter au moins un club support par ligue, à l'horizon de la fin d'olympiade, afin d'avoir un maillage cohérent du territoire national.

- **du Pôle France Jeunes (Tours) <u>en projet</u>**

  → Suivi scolaire individualisé mais dans un cadre classique (collège),
  → Renforcement du réseau avec les Pôles espoirs et les clubs d'un bon niveau de la région (garantie de partenaires d'entraînement de qualité),
  → Accueil régulier de pongistes extérieurs,
  → Renforcement du secteur préparation physique, suivi médical et prévention des blessures,
  → Stages réguliers avec l'étape détection (les meilleurs 11 ans) et les meilleurs éléments des pôles espoirs.

- **du Pôle France (Nantes),**

  → Suivi scolaire individualisé épaulé par un tutorat permettant une année scolaire de 11 mois (à compter d'août) et un programme scolaire adapté aux contraintes sportives (modèle INSEP).
  → Renforcement du réseau du pôle en incluant les Pôles espoirs et les clubs.
  → Accueil régulier d'athlètes extérieurs.
  → Renforcement du secteur préparation physique, suivi médical et prévention des blessures.
  → Stages réguliers avec le Pôle France Jeunes de Tours et les meilleurs éléments des pôles espoirs.

Une réflexion est actuellement en cours pour élargir cette structure dans le courant de l'olympiade (en partie liée à l'évolution envisagée du CREPS).

MODELE POUR LES FILLES

La problématique du tennis de table féminin se différencie de celle des garçons essentiellement par les points suivants :

- Nombre inférieur d'athlètes,
- Moindre intérêt des clubs et des entraîneurs,
- Potentiel de professionnalisation moindre dans la carrière de joueuse,
- Concurrence asiatique encore plus dense que chez les hommes avec l'arrivée massive de joueuses qui monopolisent les ressources financières des clubs et dominent les compétitions européennes.

L'évolution du dernier PES a amené une nouvelle dynamique. Cette légère amélioration de la situation n'est certainement pas suffisante car elle ne résout en rien le problème de choix auquel se trouvent confrontées les filles après l'obtention du baccalauréat. La plupart choisissent ensuite de se consacrer aux études au détriment du Tennis de Table.

La nouvelle stratégie mise en place aura pour objectifs de :

- Améliorer la prise en compte du tennis de table féminin sur le plan technique,
- Améliorer la prise en compte de l'insertion professionnelle,
- Créer une dynamique et un élan autour du tennis de table féminin et le valoriser,
- Relancer un pôle France spécifique féminin, dans le courant de l'olympiade.
- Renforcer encore la qualité autour des pôles ayant une spécificité féminine.

Notre stratégie pour les étapes suivantes est de vérifier voire d'amplifier le réseau rassemblant des clubs et des pôles pour lesquels le tennis de table féminin est une priorité.

Pour prendre en compte la spécificité de nos clubs qui sont, de manière schématique, divisés en 2 catégories :

- Des clubs « riches » qui possèdent des joueuses de haut niveau international mais ont des problèmes pour mettre en place de véritables centres d'entraînement ;
- Des clubs « formateurs » qui fournissent régulièrement des athlètes aux groupes Performance Jeune mais ne peuvent garder ces athlètes faute de moyens financiers suffisants.

Nous souhaitons mettre en place un réseau qui intègrera ces deux profils de clubs.

Les critères de sélection pour ces clubs seront, sur le plan organisationnel, les mêmes que ceux retenus pour le PES garçons.

La Stratégie féminine s'appuiera donc sur :

- **Les clubs retenus par la DTN** et présentant les garanties précédemment énumérées
- **Les Pôles espoirs** (définis ci-dessus - caractéristiques identiques au PES Masculin)
- **Un pôle France Féminin est à recréer dans le courant de l'olympiade.**

FORMATION HAUT NIVEAU ET PREPARATION PERFORMANCE : 16 ANS ET +

Deux collectifs regroupent les meilleurs éléments à la suite du Groupe « Performance Jeunes », il s'agit des collectifs « Formation Haut Niveau » et « Préparation Performance ».

Véritable creuset de la préparation des meilleurs joueurs depuis de nombreuses années, le Pôle France INSEP héberge, aujourd'hui, l'essentiel de ces deux collectifs.

Le niveau « Formation Haut Niveau » rassemble entre quinze et vingt joueurs, garçons et filles ;
Le niveau « Préparation Performance » se compose actuellement de 10 à 15 athlètes.

A l'heure actuelle les conditions d'entraînement pour les meilleurs sont bonnes car nous pouvons bénéficier de la présence des plus anciens ayant encore un niveau adapté.
Cette situation ne va pas durer très longtemps, nous devons à terme chercher des partenaires étrangers par convention ou en les rémunérant. Un effort devra être fait dans ce sens, en proposant également des stages à l'étranger sur des structures où l'entraînement dirigé est performant et où les joueurs étrangers se trouvent en nombre.

Notre stratégie repose sur 3 objectifs :

1) Faire de l'INSEP un centre d'entraînement international,
2) Créer un partenariat fort avec les clubs de Pro A ou étrangers, employeurs de joueurs du plus haut niveau mondial,
3) Répondre favorablement aux sollicitations éventuelles des asiatiques (chinois) qui souhaiteraient améliorer le niveau des joueurs européens, garants d'un niveau de jeu et de concurrence propice à la télédiffusion de ce sport (n°1 en Chine).

Améliorations ciblées à l'INSEP :

1) Mise en place effective pour tous les athlètes entrants d'un modèle plus individuel de scolarité et une équipe de tuteurs dédiés au tennis de table, d'un accompagnement socio professionnel permanent,
2) Mise en place d'un système d'accueil flexible pour les partenaires d'entraînement, d'une ouverture plus grande aux partenaires étrangers, d'une recherche également à l'extérieur des compétences de jeu et de l'expérience individuelle ponctuelle nécessaire à un projet fort,
3) Valorisation et évolution permanente du staff : montée en compétence, travail de groupe et réflexion suivie, apport d'experts extérieurs (étrangers) au collectif d'entraîneurs permanents, préparation physique, spécialiste de la vidéo, suivi médical plus précis par la coordinatrice du pôle,
4) Possibilité, pour les athlètes, de mettre en œuvre des séjours dans des clubs ou structures étrangères, de façon cohérente avec les objectifs des Equipes de France, sur des périodes et des lieux validés par la DTN,
5) Échanges permanents entre groupe garçons et filles, un directeur du haut niveau s'assurant du bon fonctionnement de l'ensemble et répondant aux problématiques spécifiques et initiant des réflexions amenant aux actions.

Quelques spécificités sont actuellement organisées pour le groupe féminin :

- Mise en œuvre d'une stratégie de développement d'une équipe de France rajeunie, en l'assortissant d'une étude individualisée des situations des jeunes filles débouchant sur une formation socio professionnelle garantissant tout à la fois :

  - Une compatibilité immédiate avec les exigences d'une carrière de joueuse de tennis de table professionnelle.
  - L'éventualité à court, moyen ou long termes de poursuite d'une autre carrière professionnelle à l'issue de cette carrière de joueuse.
  - Permettre aux jeunes filles entre 18 et 21 ans de trouver les financements, le soutien technique et logistique nécessaires afin d'accrocher le wagon des 150 premières joueuses mondiales.

Le recrutement récent d'un entraîneur Chinois, doté d'une forte expérience et partageant et enrichissant notre analyse devrait favoriser la mise en œuvre de ces améliorations tout en renforçant le staff ; l'un des buts à atteindre est l'accession à la « dernière marche » évoquée par l'encadrement de façon récurrente, comme une importante difficulté à la traduction au plus haut niveau des excellents résultats obtenus tout au long des dernières saisons par les équipes de France Jeunes.
Un partenariat avec l'Asie (Chine) est en construction qui pourrait nous amener à envoyer nos meilleurs joueurs en stage ou sur des compétitions de renommée mondiale (ligue chinoise), à condition que notre calendrier national puisse des dégager des plages d'entraînement conséquentes et être aménagé dans l'intérêt supérieur de l'équipe de France.

Dans ce nouveau modèle proposé une réflexion est mise en œuvre pour renforcer le lien entre la DTN et les clubs.

Liste des Pôles – PES 2013

Pôles France :
- INSEP (Mixte)
- Nantes (CREPS ; garçons)

Pôle France-Jeunes : Demande d'ouverture
- Tours pour les garçons (basé sur structure permanente fixe : Tours Football Club) ancienne Structure Associée Centre
- Réflexion sur l'ouverture d'une structure équivalente pour les féminines

Pôles espoirs :
- Alsace (basé sur le Collège d'Haguenau - appui sur clubs Mulhouse et Haguenau ; le CREPS peut jouer à terme un rôle de pilotage)
- Bretagne (basé sur les établissements scolaires Rennais - appui clubs Rennais)
- Centre (basé sur les clubs de l'agglomération de Tours)
- Champagne Ardennes (basé sur CREPS Reims)
- Ile de France (Paris XIIIè)
- Languedoc–Roussillon (3 sites : Montpellier, Narbonne, Nîmes)
- Lorraine (2 sites : Metz et Nancy)
- Midi-Pyrénées (multi-sites)
- Basse Normandie (basé sur établissements scolaires à Caen – appuis clubs « agglo Caen »)

- Haute-Normandie (ex SA « TT Haute-Normandie » basé sur le CRJS Petit Couronne - appui sur 3 clubs de nationale).
- PACA (basé sur le CREPS Sud-Est - site de Boulouris).
- Pays de la Loire (basé sur établissements scolaires Nantes - appui sur clubs locaux).
- Picardie (basé sur 2 clubs - Amiens avec internat- St Quentin sans internat).
- Poitou-Charentes (basé sur 2 clubs - Poitiers et Souché-Niort + CREPS Poitiers, préparation physique).
- Rhône-Alpes (basé sur 3 sites de l'agglomération de Lyon)

Propositions d'évolution dans l'olympiade :

➢ Pôles France :
- Nancy (CREPS), en sommeil (réactivation durant l'olympiade)
- Talence (CREPS) en sommeil (transformation en Pôle Espoir durant l'olympiade)

➢ Pôles Espoirs :
- Auvergne : évaluation en cours
- Bourgogne : évaluation en cours
- Franche-Comté : évaluation en cours
- Nord- Pas de Calais : évaluation en cours
- Projet de fusion en cours d'Olympiade : Pôles espoirs Basse et Haute Normandie

➢ Structures associées :
- Souché-Niort : intègre Pôle espoirs Poitou-Charentes
- Haute-Normandie : intègre Pôle espoirs Normandie
- Saint-Denis : fermeture, mais réflexion sur PES régional
- Tours : projet de transformation en Pôle France Jeunes.